

Le père d'un enfant scolarisé au Pilat risque l'expulsion



Le rassemblement s'est déroulé à proximité des écoles du Pilat./Photo DDM Maxime Noix

Jeudi après-midi devant l'école du Pilat, la surprise a laissé place à la colère. Les membres du réseau éducation sans frontières (ESF) ont organisé une mobilisation pour venir en aide à Djemaï B., père d'un élève de CM1 de l'établissement. Sans-papiers et originaire du Maghreb, ce dernier a été interpellé le 28 décembre dernier, place Jean-Jaurès à Saint-Gaudens. Il était au volant de son véhicule et a subi un contrôle inopiné. Suite à une comparution immédiate, il est actuellement retenu dans un centre de détention à Cornebarrieu.

Une pétition pour empêcher l'expulsion

Les militants du réseau éducation sans frontières, sont venus avertir les parents sur une situation qui leur semble inacceptable : «Nous espérons vivement que le préfet va revenir sur sa position. Nous savons que ce n'est pas une chose commune, mais Djemaï et sa famille vivent depuis 5 ans en France, ils ont deux enfants dont un en bas âge né en France. Ils vivent en harmonie à Saint-Gaudens depuis 3 ans. Ils devaient retirer un dossier de régularisation le 6 janvier.», témoigne une responsable de l'association.

Sur le parvis de l'école les parents d'élèves venus récupérer leurs enfants sont sous le choc. La pétition est signée par une grande majorité de ces derniers.

«Je suis écœuré»

Même constat pour Laurent Klein, délégué des parents d'élèves de l'école : «C'est une personne que je connais très bien. Il est adorable, poli, n'a jamais posé aucun problème au contraire. Dès que j'avais besoin d'un coup de main pour des activités avec les enfants, il se rendait toujours disponible. Il est très avenant, dès qu'il me voyait, même de loin, il s'arrêtait pour venir me saluer. Si ça avait été un bandit, je ne dis pas, mais vouloir expulser une personne comme lui... Je suis écœuré !»

Le délégué le fréquentait assez souvent, mais n'était pas au courant de sa situation : «L'an dernier son fils était en classe avec le mien, cet été nous allions à la piscine ensemble presque tous les jours. Il ne m'avait jamais parlé de sa situation, sinon on l'aurait aidé. On n'aurait pas laissé faire ça entre Noël et le jour de l'an, en pleine période de fêtes.»

Si le préfet ne revient pas sur sa décision, Djemaï sera rapidement expulsé vers son pays d'origine, laissant derrière lui une femme et deux enfants, eux qui ne subsistaient déjà que grâce à l'aide financière des familles du couple. Une pétition sera bientôt mise en ligne.